

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:
Régulier-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
Six mois. : 26.50
Un an. : 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. : 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. : 20 c.
Réclames: : 30 c.
Faits divers: : 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITTE et C^o, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publication.

BOURSE DE PARIS

3 0/0.	65 25
4 1/2.	96 50
Emprunts (5 0/0).	102 50

(Service particulier du Journal de Roubaix):

Actions Banque de France	3900 00
Société générale	571 00
Credit foncier de France	930 00
Chemins autrichiens	657 00
Lyon	95 50
Est	550 00
Ouest	650 00
Nord	1160 00
Midi	623 00
Suez	622 00
6 0/0 Péruvien	72 6/8
Actions Banque ottomane (ancienne)	712 00
Banque ottomane (nouvelle)	590 00
Londres cour	25/17
Credit Mobilier	588 00
Turc	43 85
Italien	00 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)
Anvers, 5 mars, 2 heures 57 s.
Laines: Ventes: 55 b. Plata.
Pétrole: Fermé. Disponible 31 1/2, courant 31 à 31 1/2; avril 32; juin 33; septembre 35 1/4; quatre derniers 35 1/2.

Havre, 5 mars, 11 h. 50 matin.
Cotons: Ventes: 500 b. Calmes; inchangés.
Cafés: Ventes 150 s. Port-au-Prince; 100 s. Brésil. Faibles.
Laines: Actives. Ventes: 227 b. Buenos-Ayres de 177,50 à 210.

Liverpool, 5 mars, 2 h. 7 soir.
Ventes 12,000 b., dont 3,000 pour la spéculation. Importations 9,000 b. Marché calme.

RAPPORT HEBDOMADAIRE.
Ventes générales de la semaine, 86,000 b. dont 14,000 pour la spéculation et 9,000 pour l'exportation.
Importations de la semaine: 43,000 b. Stock 682,000 balles.

COURS.	
Middling-Upland	7 15/16
New-Orléans	8. 2/16
Egyptien	8.12/16
Broach	5 8/16
Oomrawuttee	5 4/16
Smyrne	6 8/16
Pernam	8 2/16
Kurrachee	8 10/16
Maccieo	8 4/16
Bahia	7 10/16
Bengale	4 8/16

Londres, 5 mars.
Cafés: Marché calme.
Soies: Marché calme.
Sucres: Marché faible.
Laines: Tennes.

New-York, 5 mars
Change sur Londres, 4.81; change sur Paris, 5.18 3/4
Valeur de l'or, 115

Café good fair, 17
Café good Cargoes, 17 3/4.
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets:
Havre, 5 mars.
Cotons: Marché calme, ferme, sans changement.

Liverpool, 5 mars.
Cotons: Ventes, 12,000 b. Marché soutenu, livrable partiellement, 1/16 de baisse.

New-York, 5 mars
Cotons: 16 3/8.
Recettes de 6 jours 64,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix
Liverpool, 5 mars.
Cotons: 12,000 b. Calmes. Orléans, 8 1/2.

Havre, 5 mars.
Cotons: Ventes 1,500 b. Louisiane avril 97.50.

New-York, 5 mars
Cotons: 16 3/8. Savannah, 99.50.
Recettes 64,000 b.

ROUBAIX 5 MARS 1875.

Bulletin du jour

Nos correspondants de Paris et de Versailles nous annoncent la rupture des négociations entre M. Buffet et M. Dufaure. D'après l'explication la plus accréditée ou au moins la plus générale, M. Dufaure aurait demandé que la nomination des maires fut restituée aux conseils municipaux, et M. Buffet lui aurait répondu par un refus catégorique. De son côté, M. Dufaure n'aurait point voulu consentir à prendre l'engagement de ne pas poursuivre les bonapartistes, ainsi que le désire M. Buffet en tant que les bonapartistes ne sortiraient pas absolument de la légalité. Telles sont les affirmations de la *Liberté* et du *Bien public*. D'autre part, la *Presse* déclare que M. Buffet se montre disposé à abandonner la mission de former le cabinet, et parle de l'éventualité d'un ministère de Brogié et d'une proposition de dissolution qui serait présentée par les gauches. Ce bruit de la renonciation de M. Buffet est répété par plusieurs autres journaux, dont l'un, la *Liberté*, va même jusqu'à dire que l'honorable président de l'Assemblée a déjà remis entre les mains du maréchal le mandat dont il était chargé. Une autre feuille ajoute que M. de Mac-Mahon a déjà confié à M. Andral le soin de remplacer M. Buffet et de pourvoir à la composition du nouveau ministère. M. Andral serait alors vice-président du Conseil.

Comme la *Presse*, le *National* dit qu'il est question d'un ministère de dissolution; seulement, d'après ce journal, un tel ministère serait pris tout entier en dehors de l'Assemblée.

Une puissance qui n'est pas satisfaite en ce moment, c'est la Turquie. Elle s'aperçoit de plus en plus que les provinces Danubiennes, dites tributaires, échappent chaque jour davantage à son autorité et à son influence. Cet affaiblissement graduel se fait avec le concours plus ou moins avoué de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche — et la

Sublime-Porte fatiguée, pour dire le mot, de l'intervention fréquente de ces trois pays dans ses affaires intérieures, vient de déposer sa plainte dans le *Phare du Bosphore*; on verra de quel effet cette plainte sera pour l'arrangement du nouveau différend qui vient d'éclater entre elle et le prince Charles de Roumanie. Alphonse XII a notifié directement à ce dernier son avènement au trône; le prince Charles maintient son droit à être traité ainsi de première main, la Turquie proteste, l'affaire en est là. Question orientale! Question orientale!

Décidément les libéraux anglais condamnent le mouvement Irlandais en faveur de John Mitchell et du *home rule*: une lettre de M. Bright, adressée à un prêtre d'Irlande, en fait foi.

On a fait une constitution républicaine pour les républicains, et voici comment ils sont contents! Le *Rappel* ne songe déjà qu'à l'avenir; la république du présent ne lui suffit plus!

On peut, dit-il, envoyer des notes à l'*Officiel*: on peut envelopper la république dans une charte monarchique comme une amande dans une praline; on peut donner à un président un droit princier: le droit de dissolution; on peut décider que Versailles est une capitale et que Paris est une ville de province, — mais on ne peut rien contre la force et la logique d'une situation.

Nous avons le fait; nous avons la légalité; nous aurons l'avenir. C'est pour nous que le temps travaille.

Avis au centre droit.

Le *Journal officiel* confirme, en ces termes, les graves nouvelles du Sénégal que nous avons données d'après le *Journal de Bordeaux*:

Le ministre de la marine a été informé par une dépêche télégraphique, expédiée de Saint-Louis à Dakar, avant le départ du courrier, de l'engagement dont notre colonie du Sénégal vient d'être le théâtre. Les détails donnés dans cette dépêche par le *gouverneur*, le colonel Vallière, concordent avec les nouvelles données par le *Journal de Bordeaux*, en ce qui concerne le succès de nos troupes; ainsi que les pertes éprouvées des deux côtés, mais il n'y est pas fait mention de la mort d'Amadou-Sekou, l'instigateur de la révolte.

Le gouverneur du Sénégal annonce d'ailleurs au ministre l'envoi par le prochain courrier d'un rapport détaillé sur cette affaire.

M. Pradié, député de l'Aveyron, adressée au *Journal de Paris* une lettre dans laquelle nous remarquons le passage suivant:

« Il faut au suffrage universel une majorité conservatrice ou une majorité révolutionnaire. Nous ne pouvons donc prêter notre concours qu'à une majorité conservatrice, sans une exclusion systématique des hommes de bonne volonté du centre gauche et de la gauche qui voudraient bien venir à nous. Telle est la première condition de notre concours. Notre seconde condition est encore plus nette, s'il est possible: nous voulons un pouvoir fort. Une majorité conservatrice, sans un pouvoir fort, est absolument impuissante. On peut même dire qu'elle est la faiblesse même. Elle se

compose en effet de partis qui poursuivent, en se déchirant mutuellement, la réalisation de trois formes de gouvernement qui s'excluent.

Cette majorité a donc besoin d'un pouvoir qui mette la force et le droit au service de sa faiblesse. Que cette majorité et ce pouvoir se forment, et alors le pays comprendra. Jusque-là il ne verra que du feu à nos évolutions de droite à gauche, de gauche à droite. Une majorité vraiment conservatrice et l'épée du maréchal, voilà, en deux mots, le salut pour le moment. Je suis étranger à la note qui a été publiée hier dans les journaux. Je refuserai mon modeste concours à toute réunion qui ne mettrait pas de côté en ce moment tout esprit de parti. »

M. Gladstone vient de publier encore un pamphlet; il a pour titre, croyons-nous: *Le Vaticanisme*; mais cette nouvelle production de sa plume ne paraît même pas devoir obtenir le succès de scandale des précédentes. La *Pall Mall Gazette*, journal protestant, lui consacre un article des plus dédaigneux, auquel nous nous contenterons d'emprunter la phrase suivante: « La controverse soulevée par l'ex-premier ministre ne fut jamais ni profitable ni édifiante, et elle est devenue parfaitement ennuyeuse. »

CHRONIQUE

Des correspondances ont annoncé, au sujet des affaires d'Espagne, que le parti de la nonne, c'est-à-dire de la sœur Patrocínio, s'agitait à Madrid et allait créer de sérieux embarras à Alphonse XII. Ces correspondances commettent une grave erreur en disant que sœur Patrocínio veut ramener la reine Isabelle. Un de nos confrères, M. Henri Arsac, rédacteur distingué de la *Champagne*, à Reims, donne sur la sœur Patrocínio et ses visées politiques, de curieux renseignements que notre confrère a reçus de la meilleure source, et, par un singulier concours de circonstances, presque sans intermédiaire, des personnages même qui vont entrer en scène. Je laisse la plume à M. Arsac:

« Sœur Patrocínio est très âgée aujourd'hui, quelques grands journaux de Paris ont eu l'occasion de parler d'elle et de ses projets après la commune, entre autres le *XIX^e Siècle*, je crois. Elle dirige une communauté de sœurs espagnoles aux environs de Paris. Celui qu'elle couvre de sa haute protection est un comte Blanc, personnage énigmatique, qui est resté à Paris pendant le siège, et s'est ensuite retiré à Paris. Ce comte Blanc se donnerait comme un fils légitime de Ferdinand VII, dont les droits seraient antérieurs même à ceux de don Carlos. Il serait l'héritier direct. Quelque temps après sa naissance, on l'aurait fait disparaître; élevé en France il aurait pris plus tard le grade de capitaine dans un de nos régiments de cavalerie d'Afrique, où la haine de Louis-Philippe contre la légitimité l'aurait reconu et poursuivi. Un jour les obsèques du comte Blanc eurent lieu, et son décès fut inscrit sur les registres de l'état-civil; mais le comte n'était point mort, le cercueil porté en terre était vide et, peu après, son acte de décès fut arraché des registres par une main inconnue. Le comte Blanc est, dit-on, d'une taille et d'un front vraiment royal; d'une éducation intellectuelle et artis-

tique très supérieure; il parle plusieurs langues avec élégance, son type rappellerait exactement le type Bourbonnien. Il peut montrer, par filiation directe et légitime, il est fervent catholique et n'aspire, dit-il, qu'à rendre sa vieille splendeur à l'Espagne.

Tel est ce protégé de sœur Patrocínio: tel est le nouveau prétendant autour duquel se rallie le parti de la nonne.

Il y en a qui semblent, comme à moi-même, que ce concurrent de don Carlos est trop romantique pour être bien sérieux, et qu'il faut ajouter un nom de plus à la liste des personnages qui, dans tous les temps et dans tous les lieux ont, à la faveur des révolutions, tenté de se substituer aux princes légitimes. »

En se rendant à l'Assemblée, M. Rivaille, député de la Charente-Inférieure, siégeant à droite, s'est déboîté le genou; on lui a porté secours immédiatement.

Le *Bien Public* annonce que M. Jules Simon se présente à l'académie pour remplacer M. Guizot.

M. le vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur à Berlin, qui se trouve depuis une quinzaine de jours à Paris, doit partir samedi pour regagner son poste.

M. le Comte de Chandordy a retardé de quelques jours son départ de Madrid pour Paris. Il a été informé officiellement que des décrets accordant la Toison d'or au maréchal de Mac-Mahon et le grand-cordon de Marie-Louise à la duchesse Decazes ont été signés hier par le Roi.

La *Post* de Berlin dit que les paroles prononcées par le prince Bismark, lors du dîner parlementaire offert ces jours derniers par le chancelier de l'empire, donnent lieu de penser que le chef de la politique allemande songe de moins en moins à donner sa démission.

Le *Journal de Francfort* dit que l'Archevêque de Cologne a demandé au Vatican, au nom de tous les évêques prussiens, si la curie tenait à ce que l'encyclique du 3 février fût lue en chaire dans toutes les églises de Prusse.

On mande de Rome à la date du 4 mars, que le Pape a reçu en audience particulière l'évêque de la Rochelle qui lui a remis une somme de 40,000 fr. et une barque en argent massif.

Le *Journal de Dresde* dit que la Chambre de commerce de cette ville a résolu de faire des démarches pour que la capitale de la Saxe devienne le siège d'une succursale de la future Banque de l'empire d'Allemagne.

Par suite de circonstances encore inconnues, le voyage de leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges est ajourné à une époque indéterminée.

Depuis la fin de 1873, Victor-Emmanuel a fait visite à deux empereurs, celui d'Allemagne et celui d'Autriche; mais ni l'un ni l'autre ne la lui a rendue. Guillaume est âgé, cela peut être une excuse; mais François-Joseph? On est irrité contre lui à Rome, et l'on fait entrevoir une nouvelle guerre. L'empereur d'Autriche se résignerait à venir en Italie, pour voir Victor-Emmanuel, mais à

Turin, dans la capitale des rois de Sardaigne. Le gouvernement italien ne consent à l'entrevue qu'à Rome. Pour tout concilier, on cherche une autre ville.

Contribuables, saluons la République! s'écrie l'*Union*. Elle nous envoie ce matin son Avertissement pour l'acquit des contributions personnelle, mobilière et des patentes.

L'augmentation est de 10 0/0 environ sur l'an dernier; cela fait un total de 30 0/0 depuis quinze ans. C'est modeste. Là-dessus, le conseil municipal peut se mettre à l'aise.

Il y en a qui veulent que les citoyens de ce Sénat soient payés pour leur besogne; c'est trop juste.

On payera aussi les sénateurs; on payera tout le monde. Dans la démocratie, rien n'est gratuit. Ne payera-t-on pas aussi les électeurs?

On lit dans le *Journal officiel*: « M. Emile Carron, député d'Ille-et-Vilaine, a déposé une pétition signée par MM. Ferdinand Levé et Alexandre Delouche, résidant à Paris. »

Cette pétition demande à la Chambre d'inviter le ministre des affaires étrangères à prendre les mesures nécessaires pour faire abroger la déclaration de Paris qui interdit la course en temps de guerre. Il ne faut pas que, dans un ridicule entêtement humanitaire, la France se prive, le cas échéant, d'une de ses armes les plus terribles.

Nous trouvons parmi les noms des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur celui de M. Charles Guasco, à qui on doit les renseignements si curieux et si touchants que l'on possède sur la mort de l'ancien président de la Cour de cassation, M. Bonjean.

Engagé aux zouaves pendant la guerre, M. Charles Guasco avait reçu cinq blessures au plateau de Villiers, et avait été décoré de la médaille militaire tandis qu'il était encore à l'ambulance de Mme la comtesse Duchâtel. A peine remis, il restait à Paris pendant la Commune, et il déployait une énergie et une intelligence peu communes à essayer de sauver M. Bonjean, coïncide en témoin une des dernières lettres de celui-ci!

Je viens de recevoir au parloir la visite de Charles Guasco, qui se conduit, non pas seulement comme le fils le plus dévoué, mais aussi comme l'homme le plus intelligent et le plus courageux. C'est une capacité supérieure à tout ce que j'avais pu supposer jusqu'à ces tristes événements. Si son soit toujours pour vous, mes chers enfants, un frère, puisqu'il est pour moi un fils.

Ses visites ont été ma seule consolation pendant tout le temps que le secret a pesé sur moi de tout son poids...

CE N'EST PAS LA faute de M. Charles Guasco si ses courageux efforts ne parvinrent pas à sauver les malheureux otages.

Supposons qu'il vous arrive une fois par hasard de lire l'*Opinion nationale*, — tout est possible, — en parcourant les Faits divers, votre œil s'accroche à ces quatre lignes habilement postées en vedette.

« Les personnes qui jettent sur la voie publique des verres cassés ne se doutent pas, sans doute, des graves accidents auxquels elles exposent les passants. »

Feuilleton du Journal de Roubaix du 6 Mars 1875.

LA FEMME

DU
CAPITAINE AUBÉPIN

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX

VII.
(Suite.)

Celui-ci, qui ne savait pas résister à la chétive et caline créature, signifia aussitôt à Berthe qu'elle eût à s'occuper de sa toilette et de celle de sa fille, car, certainement, elle la conduirait le lendemain à la grande manœuvre présidée par l'empereur.

Berthe connaissait de longue date l'inutilité de la résistance. Elle eut un triste sourire, remercia son mari de vouloir bien procurer ce plaisir à Marie, et sauva, par ce subterfuge, sa dignité maternelle compromise devant l'enfant.

Et pourtant, que d'agitation, que de trouble dans son cœur! Quel effroi d'affronter encore en public ceux par qui elle avait souffert! tandis que ses mains

distraines chiffonnaient la ceinture de Marie.

M. Aubépin s'était mis immédiatement en quête d'une voiture. Les voitures étaient fort rares, à cette époque, dans ces parages, et tout ce qui n'était pas positivement charrette ou tombereau s'enlevait pendant le séjour impérial.

Il s'y était pris tard; il ne trouvait rien.

M. Lémincé, que le hasard rendit témoin de sa déconvenue, eut un élan de bonne camaraderie, qu'il devait payer ensuite par une semaine de reproches, de larmes et de transports jaloux.

Il offrit à Mme Aubépin une place dans le fameux break qu'il avait eu le talent de procurer à sa femme.

Le capitaine accepta avec enthousiasme; Berthe avec résignation.

Mme Aurélie, à cette imprudente proposition, leva sur le téméraire un œil chargé d'éclairs; mais elle savait vivre, et maîtrisa suivant les convenances son vif mécontentement.

Le torrent, retenu dans ses digues, les rompit dès que le ménage se retrouva en tête-à-tête.

Ah! ce fut une terrible soirée pour le chirurgien-major du 104^e.

Enfin, comme les plus furieux débordements des torrents déchainés ont

des limites, tout s'arrangea, ou a peu près, entre M. Lémincé et sa femme, qui voulut bien promettre, après plusieurs heures de lutte, de ne pas faire chèrement payer à Berthe la jeune, sa beauté et son voisinage.

Mais qui eût vu dans ce moment le sourire vipérin de Mme Aurélie ne se serait pas senti trop rassuré sur les incidents probables de cette promenade forcée.

Le break attendait. Mme Lémincé et Mme Aubépin prirent place dans le fond, Marie et Bébé en face d'elles.

La robe de soie bleu ciel de Mme Lémincé s'étendit comme un voile splendide sur les cousins éraillés.

Les toilettes blanches des enfants, leurs têtes bouclées, leurs rires éclatants, firent l'ornement de cet équipage vulgaire, dont la belle tête grave et penchée de Berthe était la vivante poésie.

Le break s'ébranla et disparut avant que Mme de Lestenac, toujours en retard pour sa toilette, eût répondu à l'appel impatient de la comtesse.

Louise, non sans y mettre le temps, avait paré sa charmante petite personne d'une robe d'alpaga blanc toute zébrée de guipure noire, qu'une ronde de dentelle voilait à demi.

Le plus mignon des chapeaux parisiens, — un nid d'oiseau qu'ombrageait

une rose mousseuse, — posé en équilibre sur ses sourcils, donnait à sa physionomie piquante un attrait tout particulier.

Involontairement sans doute, en procédant à cette toilette, Louise se dit que l'état-major du maréchal serait là tout entier cette fois, et qu'il s'agissait de ne pas déchoir dans le souvenir d'un certain plumet tricolore.

La comtesse, toute de noir vêtue, une voilette abaissée sur ses boucles grisonnantes, avait fort grand air dans la calèche, à côté de cette coquette apparition mondaine égarée dans les réalités brutales du camp de Châlons.

Le spectacle d'une grande manœuvre offre un attrait positif, un intérêt saisissant, aux personnes mêmes que l'art militaire laisse d'ordinaire indifférentes.

C'est, en effet, la représentation fidèle, minutieuse de la guerre, avec ses marches, ses engagements, son bruit, son ardeur, ses défaites, ses victoires.

Il n'y manque que le sang, les cris, les horreurs inséparables de ces terribles luttes humaines.

La plaine est vaste, belle, découverte. Des hauteurs où les curieux se groupent on voit l'armée, divisée en deux corps ennemis, s'ébranler suivant un plan tracé à l'avance, prendre les positions convenues; on voit ces

deux corps déployer leurs lignes de bataille, et, au premier signal du canon, marcher l'un vers l'autre, ouvrir le feu l'un sur l'autre avec des alternatives de succès et de revers!

Le break, arrivé de bonne heure, avait été conduit et arrêté du côté de Suippes, sur une petite éminence qui dominait une vaste étendue de terrain baigné d'un beau soleil matinal.

Mme Aurélie, très-attentive, et Berthe, fascinée malgré elle par cet immense déploiement de troupes, suivaient, au moyen d'excellentes lunettes, tous les mouvements de l'ennemi.

Débouchant d'un petit bois, il venait d'attaquer brusquement l'aile gauche de l'armée française.

Les tirailleurs répondirent au feu et se retirèrent sur leur ligne de bataille, tandis qu'un régiment de chasseurs à cheval chargeait en fourrageurs avant de regagner l'aile gauche.

Toute la ligne étant démasquée, le feu de deux rangs commença. Ce fut alors, dans la grande plaine, un grondement prolongé, un roulement incessant, une fumée qui enveloppa de son réseau blanchâtre amis et ennemis.

— Ah! mon Dieu! on ne voit plus rien! s'écria Mme de Lestenac d'un ton de regret.

La calèche était en ce moment à

l'extrémité opposée de l'éminence où le break stationnait.

— La fumée ne fait que s'accroître, au contraire, répondit paisiblement la comtesse.

— Pourvu que ces enrégimés tirailleurs ne tiraillent pas sur nous... oh! j'en tremble!

Ce cri de détresse, accompagné du plus éloquent des regards, ne fut pas perdu pour un groupe d'officiers dont les chevaux impatients piaffaient à quelques pas de la calèche.

Dans ce groupe et le dominant, se balançait à la brise un superbe plumet tricolore.

D'un coup d'œil, Louise l'avait reconnu, aucun autre n'ayant plumet avec cette désinvolture pimpante.

Le plumet tricolore avait aussi de la mémoire, et retrouva joyeusement sous le nid d'oiseau embragé d'une rose mousseuse, le spirituel minois qui, depuis la messe du camp, lui trottait dans la cervelle un peu plus que de raison.

Il avait tout à point un quart-d'heure de loisir, les aides de camp devant attendre un certain temps, à ce poste, le moment de porter, à telle ou telle division, un ordre du maréchal.

(A Suivre)